

COMMENT SE METTRE EN CONFORMITÉ AVEC LE RGPD

PRÉSENTIEL OU EN CLASSE À DISTANCE
TYPE D'ACTION : ACQUISITION DES DONNÉES

DURÉE DU STAGE : 5 JOURS (35H)
DÉLAI D'ACCÈS À LA FORMATION : 3 SEMAINES
Indicateur global de satisfaction : (Satisfait et Très Satisfait) : 100%

TARIF INTRA / À DISTANCE : NOUS CONSULTER
SUIVI : Feuille d'émargement signée par 1/2 journée

NIVEAU :
 Initiation Intermédiaire Avancé Expert

**Intervenant : Formateur expert du domaine, certifié Qualité Formateur CNEFOP par ICPF n° A101121
DPO et Trainer PECB n° CT02639-11-2018**

Accessibilité/ PSH : Consultation auprès du chef d'entreprise sur les salariés à former et plus précisément des PSH (Personnes en Situation de Handicap) en tenant compte des conditions internes à l'entreprise (accès à la salle de formation, adaptation des moyens de la formation ...).

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

- ✓ Étudier le RGPD (Règlement européen sur la protection des données personnelles) pour la mise en conformité de l'entreprise après son application le 25 mai 2018
- ✓ Connaître son impact sur les systèmes d'information.
- ✓ Synthèse sur les volets juridiques, organisationnels, techniques, informatiques et méthodologiques.

PREREQUIS

- ✓ Connaissances de base en Systèmes d'Information.

PUBLIC VISE

- ✓ Dirigeants, Responsables qui veulent appréhender les différents problèmes de la mise en conformité.
- ✓ 8 personnes maximum

MOYENS PEDAGOGIQUES

- ✓ Présentation des concepts,
- ✓ Apport du formateur,
- ✓ Échange entre les participants,
- ✓ Exercices,
- ✓ Synthèse

MOYENS TECHNIQUES UTILISES

- ✓ Un bloc note et stylo par personne
- ✓ Tableau blanc,
- ✓ Vidéoprojecteur.
- ✓ Un support de cours

MOYENS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

À CHAUD / A LA FIN DE LA FORMATION

- ✓ Au cours de la formation, suivi du responsable de projet.
- ✓ Évaluation écrite à l'issue de la formation où le participant donnera ses impressions par écrit et à l'oral.

À FROID / SUIVI à 3 mois

- ✓ L'objectif de cette formation étant essentiellement de fournir une synthèse des méthodes et technologies existantes, il n'est pas nécessaire d'avoir recours à une évaluation des acquis.

SANCTION DE LA FORMATION

Attestation de formation remise à chaque apprenant à l'issue du stage

DEROULE DU PROGRAMME

LES CONCEPTS FONDAMENTAUX

- Responsabilisation
 - Conformité
 - Responsabilités
 - Documentation ?
 - ISO 27001 et « Accountability »
- Traitement
 - Manipulation des données
 - Notion de traitement légitime des données
 - Le RT
- Consentement
 - Manifestation de volonté
 - Officialisation du consentement
- Coresponsabilité
 - Quid des sous-traitants ?
 - Le risque de fuite des données
- Données personnelles
 - Informations d'identification
 - Web marketing
- Droit à accès, modification, oubli
 - Différence avec le droit d'accès de la CNIL
- Droit à la portabilité
 - Transfert entre organisations
- Minimisation des données
 - Les obligations
 - Le Big Data
- Protection de la vie privée dès la conception (privacy by design)
 - Protection des données personnelles et sites Web ou IT
 - Les bonnes pratiques
 - Qui fait quoi
- Protection de la vie privée par défaut (privacy by default)
 - Protection des données personnelles et sites Web ou IT
 - Niveau par défaut ?
 - Peut-on l'utiliser pour les applications existantes ?
- Violation de données (Databreach)
 - Obligation de déclaration
 - Quand ? Comment ?

PRINCIPALES MESURES DÉCOULANT DU RGPD

- Création des DPO (Data Protection Manager)
 - CIL ou DPO ?
 - Une obligation ?
- Le registre
 - Une obligation
 - Les informations
- Réalisation du PIA
 - Réalisation
 - Quoi et qui
 - Les outils
- "Privacy by design" et "by default"
 - Principes fondamentaux
 - Les différents problèmes

DEROULE DU PROGRAMME

IMPACT SUR LE SYSTÈME D'INFORMATION

- Gouvernance des données
 - Inventaire des données personnelles
 - Les règles de gestion
 - Les accès
- Sécurité des données
 - Classifier les données,
 - Techniques de protection
 - Politique de sécurité
 - La charte informatique
 - Prise en compte des données personnelles à tous niveaux du SI
 - Anonymisation
- Administration des risques
 - L'usurpation d'identité
 - Mise en place d'un SLA
- Administration des processus
 - Voir ses données
 - Modification, effacement et oubli des données
 - Archivage
- Privacy by design
 - Le volet informatique
 - Les différents impacts
- Shadow IT
 - Les projets informatiques et la DSI
- Les offres des sous-traitants et fournisseurs
 - Les éditeurs de logiciel
 - Les contrats Cloud
 - Outils pour la mise en œuvre

LES GRANDES ÉTAPES DE MISE EN CONFORMITÉ

- Le chantier de migration initiale
 - Définir les nouvelles missions du DPO
 - Identifier le périmètre des données sensibles
 - Tenir un registre des traitements
 - Revoir les contrats fournisseurs
 - Garantir les droits des personnes
 - Se préparer à la possibilité d'une fuite de données
 - Rédiger une charte de bonnes pratiques
- Maintenir la conformité sur le long terme
 - Systématiser les bonnes pratiques dans les cahiers des charges de toutes actions
 - Détection et gestion des risques
 - Optimisation du S.I